

# PRÉFACE

---

A Monsieur J. H. LEMAY, avocat,  
Sherbrooke.

Mon cher ami,

Une préface — puisque vous m'en demandez une — n'a sa raison d'être que si elle fait la synthèse du livre en tête duquel on l'insère. Celle-ci ne sera donc pas un éloge, encore moins une vulgaire critique de votre oeuvre.

Vous n'avez pas, je le sais, la prétention d'avoir mis au tableau de la littérature canadienne un drame selon l'art du drame, selon toutes ces règles un peu mesquines que prescrit le classicisme. Cette succession de "tableaux" que vous faites vivre sur la scène théâtrale tiennent du drame par les passions qui y jouent l'amour *sensible* au coeur de Paul de Chantilly et de Marcelle; l'amour *déçu* au coeur de l'Espionne, et par suite la haine de celle-ci pour Marcelle; l'amour *patriotique* au coeur de Paul et de sa famille. Il se trouve ainsi que Paul soutient un triple combat; l'opposition de sa famille pour mettre obstacle à ce qu'il croit son devoir; sa fidélité à Marcelle qui a reçu le serment des fiançailles; l'importunité de l'Espionne pour lui faire trahir et sa fidélité à Marcelle et sa fidélité au drapeau. De là cette double tentation que subit Paul dans le domaine de l'esprit d'abord, puis dans celui du coeur, avec cette force de caractère qui le fait résister jusqu'au bout à ce double assaut.

De cette série de tableaux charmants de conception et d'exécution, il découle une leçon de haute valeur morale et patriotique. Sans entrer dans la discussion du problème de notre participation aux guerres de l'empire britannique, il ressort de votre oeuvre, mon cher ami, que l'enrôlement des Canadiens est affaire de liberté, non de contrainte, et que celui-là mérite la louange qui s'enrôle quand, par ailleurs, rien ne s'y oppose.